

Compte rendu

Ouvrage recensé :

OCDE, *Investissement international et entreprises multinationales. Tendances récentes des investissements directs internationaux*. Paris, Série « Investissement international et entreprises multinationales », OCDE, 1987, 223 p.

par Raymond Hudon

Études internationales, vol. 20, n° 2, 1989, p. 443-445.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702509ar>

DOI: 10.7202/702509ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

expliquer la difficulté d'identifier d'autres variables explicatives.

Le chapitre 5 qu'a rédigé le professeur Ingo Walter, traite des mécanismes de fuite des capitaux, à savoir les avenues qu'empruntent les déplacements de fonds à l'étranger et les actifs dans lesquels ces montants sont investis. La description de ces mécanismes est présentée dans le cadre familier de la théorie du portefeuille pour inclure une troisième variable, qui, aux « yeux » d'Ingo Walter, est importante: le secret. L'auteur recourt à ce cadre conceptuel pour argumenter, *inter alia*, que l'abandon des contrôles de mouvements de capitaux ou une amnistie fiscale pourrait réduire les bénéfices de l'investissement occulte et amener les investisseurs à considérer des actifs dont les rendements espérés sont plus élevés (et peut-être moins risqués). De telles politiques pourraient favoriser un retour des capitaux.

Dans le chapitre 6, Miguel Rodriguez analyse en détail, l'impact de la fuite des capitaux sur le bien-être social des pays endettés. Le chapitre 7 fait l'objet d'une étude de cas fort minutieuse sur le Chili, la Colombie et le Mexique. Le chapitre 8 rapporte les propos de banquiers internationaux membres d'un panel. Dans le chapitre final, Lessard et Williamson discutent les résultats et les recommandations de la conférence d'octobre 1986.

En conclusion, on peut reconnaître à l'Institut d'Études Internationales de Washington et aux économistes Lessard et Williamson, le mérite d'avoir amené d'éminents économistes internationaux à jeter un regard *scientifique* sur un phénomène souvent décrié dans la presse. Il est indiscutable que les comptes rendus de cette conférence apportent une contribution intéressante à la compréhension de ce phéno-

mène même s'il faut reconnaître la difficulté de l'appréhender dans sa totalité.

Jean Claude COSSET

*Département de finance et assurance
Université Laval*

OCDE, *Investissement international et entreprises multinationales. Tendances récentes des investissements directs internationaux*. Paris, Série « Investissement international et entreprises multinationales », OCDE, 1987, 223p.

Cette étude préparée par l'OCDE montre nettement que « la décélération de la progression des flux d'investissements directs à l'étranger observée durant la période 1974-1979 s'est poursuivie, voire accentuée » (p. 9) durant la période considérée, soit de 1980 à 1983. Appuyée sur de très nombreuses données statistiques présentées dans de multiples tableaux regroupés en annexes (pp. 61-219), cette observation globale ne rend compte que de façon insuffisamment précise des tendances récentes des investissements directs internationaux.

Tout d'abord, il faut souligner que le mouvement d'ensemble observé ne se traduit pas également d'un pays à l'autre. Ainsi, « tous les pays de l'OCDE, à l'exception des États-Unis, ont [...] vu croître leur part dans les investissements à l'étranger du fait de la position négative enregistrée par les États-Unis, dont la part est tombée de 25.4 pour cent du total des sorties de capitaux des pays de l'OCDE pendant la période 1974-79, à un chiffre largement négatif pour la période 1980-83. À l'intérieur de ce mouvement d'ensemble toutefois, il apparaît toujours qu'un certain nombre de pays ont sensiblement accru leur rôle en tant que pays d'origine des investissements directs internationaux,

c'est le cas en particulier du Canada, de la France, de l'Italie et du Japon. » (p. 12)

De plus, il convient de préciser que ces changements dans la provenance des investissements directs internationaux s'accompagnent de réorientations dans la destination de ces investissements. En effet, « tous les grands pays investisseurs ont beaucoup plus investi aux États-Unis, entre 1980 et 1983 que durant la période 1975-79 et tous ont accru la part de leurs flux d'investissements totaux à l'étranger allant aux États-Unis, au cours de cette dernière période ». (pp. 13-14) Cet attrait plus grand des États-Unis a comme effet, entre autres, que « la part des pays d'Europe en tant que bénéficiaires des investissements étrangers, a sensiblement diminué, tombant de 60 pour cent environ au cours des années 1974-79 à 40 pour cent environ en 1980-83 ». Quant aux tendances observables ailleurs, « en dehors de l'Europe, il faut noter en particulier la progression de la part de l'Australie, et le fait que la part du Canada est devenue négative ces dernières années. » (p. 14)

L'évolution des mouvements de capitaux, telle qu'elle vient d'être très sommairement décrite, semble faire place à une « répartition plus équilibrée », tant du côté des sources que des bénéficiaires. Cette évolution, si frappante soit-elle, ne doit cependant pas inciter à minimiser les modifications repérables en ce qui touche la répartition sectorielle des investissements directs internationaux. Ainsi, « il apparaît, d'une manière générale, que les tendances antérieures allant dans le sens d'une position convergente du secteur manufacturier et du secteur des services se sont poursuivies, bien que l'expansion des investissements dans le secteur des services ne se soit normalement pas produite essentiellement au détriment du secteur manufacturier ». (p. 22)

Commentant ces résultats, l'OCDE propose divers facteurs d'explication et fait ressortir d'autres caractéristiques dominantes des investissements directs internationaux. Mais une attention très spéciale est accordée à l'investissement direct étranger dans les pays en développement. Comme changements majeurs, il faut tout d'abord noter que les flux d'investissements vers les pays en développement « ont connu un ralentissement général, provoquant ainsi un renversement des tendances observées à la fin des années 70 » et que ces flux « ont aussi continué à diminuer en comparaison d'autres flux financiers à destination de ces pays » (p. 29). En accompagnement de cette diminution générale, il convient aussi de souligner que « les investissements directs internationaux se sont pour la plupart de plus en plus concentrés, géographiquement, dans certains pays en développement » (p. 30). Cette dernière tendance trouve une source importante dans les modifications notées antérieurement concernant les parts respectives des pays d'origine des investissements. Cependant, une précision s'impose : par rapport à la fin de 1970, huit pays (États-Unis, Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Allemagne, Canada, Italie et Japon) assuraient encore en 1982 « 93 pour cent de l'encours des investissements directs dans les pays en développement » (p. 36).

On ne peut sans doute pas négliger que, selon toute apparence, « les investissements des pays du CAEM dans les pays en développement ont marqué une nette progression dans les années 70 » (p. 37). Mais « plus importante que les investissements des pays du CAEM a été l'apparition d'entreprises multinationales originaires de pays en développement plus avancés » (p. 38). Néanmoins, les grands fournisseurs d'investissements directs que sont les principaux pays industrialisés du monde capitaliste ne semblent pas sur le point de voir leur hégémonie menacée.

La « diminution de la part du secteur extractif dans l'investissement international et global » se trouve plus prononcée dans les pays en développement que dans les pays développés. Cette diminution n'entraîne pas forcément un transfert vers les activités manufacturières. Même que « pour ce qui est de l'ensemble des pays en développement, l'accroissement tendanciel des investissements directs dans le secteur manufacturier, typique des années 70, s'est interrompu ». Quant à l'expansion des investissements directs internationaux dans le secteur des services dans les pays en développement, elle s'explique en grande partie par le fait que les entreprises de ce secteur (assurances, banques, services commerciaux, publicité, entre autres) « suivent généralement l'internationalisation de leur clientèle afin de conserver leurs parts de marché ». (p. 35)

L'étude de l'OCDE ne constitue pas un simple recueil de données. Bien que le style soit voulu réservé, le plaidoyer en faveur d'une libéralisation des mouvements de capitaux et le souhait d'un accroissement des investissements internationaux se dissimulent à peine. En référant à une série d'études destinées à évaluer les effets de ces investissements, on se trouve tout de même contraint de noter « que les incertitudes sont de loin plus nombreuses lorsqu'on évalue les effets à long terme des investissements directs à l'étranger, généralement indiqués comme positifs, que lorsqu'on évalue les effets immédiats, généralement constatés comme négatifs » (p. 55). À voir les pays soutenir les exportations de capitaux, on croirait assister à un renversement de maxime: en cas de doute, mieux vaut foncer! Mais présumer que les pays d'origine pourraient poser des restrictions globales à la sortie de « leurs » capitaux, ce serait supposer que la volonté politique peut facilement s'imposer et s'opposer aux décisions « rationnelles » des investisseurs.

Quant aux pays d'accueil, on se contente de ne pas « nier que la contribution des investissements directs internationaux au développement dépend pour une très large part de la politique générale du pays où ils sont réalisés ». On veut par ailleurs faire ressortir la tendance « à sous-évaluer les effets indirects de longue haleine qui résultent de la contribution de ces investissements à la compétitivité générale des pays en développement. (p. 54) Mais, il ne semble pas que ce soit demain que le centre de l'économie mondiale va se trouver radicalement déplacé! Le capital est généralement peu porté sur les politiques d'aide. À moins que tout soit assuré... C'est alors qu'il devient manifeste que la politique a encore son mot à dire. L'attrait renouvelé et accentué qu'exercent les États-Unis sur les investisseurs internationaux repose significativement sur le dynamisme de ce marché. Il ne se serait probablement pas développé au même degré si l'administration Reagan n'avait pas pris des décisions et choisi des orientations qui clarifiaient les règles de l'exploitation et de la rentabilisation. L'étude de l'OCDE n'est pas sans contribuer à projeter un éclairage intéressant sur des tendances récentes dont les explications ne tiennent pas aux seuls effets de conjoncture (économique)

Raymond HUDON

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

SEUROT, François. *Le commerce Est-Ouest*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Bibliothèque d'Économie Internationale », 1987, 175p.

Voilà un petit ouvrage fort utile qui éclaire, sous un angle original, la portée économique et politique des échanges, au demeurant modestes, entre l'Est et l'Ouest, les États capitalistes et socialistes dévelop-